

La Communauté de Communes du Genevois recherche son futur :
RESPONSABLE SERVICE URBANISME/FONCIER (H/F)

Date de démarrage : dès que possible

Temps de travail : Temps non complet
30h par semaine

Lieu de travail :
Siège - 38 rue Georges de Mestral
Archparc - 74160 ARCHAMPS

Rattachement : Service Urbanisme Foncier

A qui s'adresse cette offre ?

Titulaires de la Fonction Publique Territoriale ou
Contractuels de 3 ans

Emploi permanent : Oui

Catégorie et cadre d'emploi : A

QUI SOMMES-NOUS ?

Frontalier du canton de Genève (Suisse), le territoire de la Communauté de Communes du Genevois (CCG) est situé au nord du département de la Haute-Savoie, entre les massifs des Alpes et du Jura. Bordé par les montagnes du Salève et du Vuache, il forme une plaine aux paysages verts composée pour moitié de terres agricoles.



230
agents



17
communes



49 000
habitants



70 M €
dépenses annuelles

Aménagement, petite enfance, développement économique, mobilité, transition énergétique, eau, assainissement des eaux, déchets, milieux aquatiques, logement, ... autant de compétences ouvrant sur une palette diversifiée de métiers.

Nous recherchons des profils talentueux, des agents enthousiastes prêts à nous rejoindre pour participer à la vie et à l'aménagement durable de notre territoire !

QUELS SERONT VOS CHAMPS D'INTERVENTION ?

Au sein du Pôle Aménagement Durable du Territoire, mutualisé entre la Ville et la Communauté de Communes du Genevois et sous l'autorité de la Directrice des Dynamiques Territoriale, vous êtes responsable du service urbanisme/foncier. Celui-ci est composé d'une équipe de six personnes, réparties ainsi :

- Trois instructeurs et une assistante, regroupés au sein d'un service commun « autorisation des droits du sol », qui réalisent différentes prestations pour le compte de onze communes, dont la Ville de Saint-Julien-en-Genevois en fonction de leurs besoins
- Deux gestionnaires des affaires foncières et immobilières, en charge de réaliser les négociations et le suivi des acquisitions des deux Collectivités, mais également d'assurer le suivi des éventuelles gestions locatives de ces biens.

Vous assurerez les missions suivantes :

1. Management de l'équipe du service « urbanisme/foncier » dont le volet « autorisation des droits du sol » :
 - Encadrer individuellement les agents du service (6 agents)
 - Assumer la gestion administrative et financière du service, superviser les relations avec les communes, superviser les démarches d'adaptation aux nouvelles exigences réglementaires (dématérialisation notamment)
 - Piloter les projets organisationnels visant à faire évoluer le service commun « autorisation des droits du sol »
 - Accompagner et coordonner l'activité du service foncier
 - Contribuer à l'animation de la Direction et aux démarches collectives mises en place à cette échelle
2. Pour le compte de la Ville de Saint Julien, dont la totalité de service urbanisme a été intégré au service commune :
 - Superviser le travail mené sur le PLU de Saint Julien (révision, modifications...) par le chargé de mission aménagement de la Ville (responsabilité fonctionnelle),
 - Coordonner le travail entre « service autorisation des droits du sol » et « aménagement » concernant les projets de construction menés avec les promoteurs
 - Suivre les dossiers de contentieux de l'urbanisme pour le compte de la Ville de St Julien en Genevois
 - Assurer un lien permanent entre les charges de mission aménagement de Ville et l'ensemble du service urbanisme/foncier
 - Suivre les procédures foncières à mener dans le cadre de la concession d'aménagement « quartier gare »
3. Participation aux réflexions transversales de la Communauté de Communes en lien avec l'urbanisme : travail sur le PLH, réflexions sur l'objectif de croissance démographique de 2 % et son suivi, constitution et évolution des documents de planification territoriale et du projet de territoire
4. Supervision, coordination et pilotage des études, démarches ou projets
 - Superviser les dossiers structurants portés par les agents du service, et veiller à la cohérence avec les documents de planification en particulier la mise en œuvre du SCOT, du RLPI et du DAAC
 - Assurer un rôle de référent foncier et urbanisme, pour le chargé de mission aménagement en charge du dossier Quartier Gare, et garantir le bon déroulé des procédures nécessaires
 - Etre garant du respect des procédures réglementaires sur l'ensemble du service

LE PROFIL RECHERCHE

Compétences techniques

- Compétences juridiques
- Compétences en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, vous connaissez le cadre réglementaire et les outils
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales
- Sensibilité aux enjeux environnementaux, et intérêt particulier pour les politiques d'aménagement et de développement locales en général.
- Connaissance des procédures et outils du foncier : expropriation, droit de préemption.
- Connaissance des principes, périmètres et usages du domaine public et privé de la collectivité.

Formation

Formation juridique ou dans le domaine de l'urbanisme de niveau Bac + 5

Expérience

Expérience souhaitée dans le domaine de l'urbanisme

Aptitudes relationnelles

- Rigueur, discrétion et sens de l'organisation.
- Capacité d'écoute, d'adaptation et sens de la diplomatie.
- Qualités rédactionnelles, esprit d'analyse et de synthèse
- Capacité à travailler en équipe et en partenariat. Sens du management
- Engagé et dynamique, votre sens du service public est affirmé.

Conditions particulières

Déplacements éventuels : Permis B

Conformément à la réglementation, tous nos postes sont ouverts au recrutement de travailleurs handicapés.

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

SENS DE LA MISSION <input checked="" type="checkbox"/> Satisfaire l'intérêt général <input checked="" type="checkbox"/> Evoluer dans un environnement mutualisé (Communauté de Communes du Genevois / Ville de Saint-Julien-en-Genevois)	EVOLUTION PROFESSIONNELLE <input checked="" type="checkbox"/> Accès encouragé à la formation <input checked="" type="checkbox"/> Mobilité interne	AUTRES AVANTAGES <input checked="" type="checkbox"/> Tickets restaurant <input checked="" type="checkbox"/> Prévoyance et mutuelle : participation employeur <input checked="" type="checkbox"/> Forfait mobilité annuel (vélo – covoiturage) <input checked="" type="checkbox"/> Participation à l'abonnement transports publics
	CONDITIONS DE TRAVAIL <input checked="" type="checkbox"/> Télétravail jusqu'à 6 jours/mois <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement du temps de travail <input checked="" type="checkbox"/> Congés + RTT	

VOUS ETES MOTIVÉ-E ET PRÊT À AGIR À NOS CÔTÉS ?

Votre candidature (CV et lettre de motivation) est à adresser à l'attention de M. le Président

par mail : recrutement@cc-genevois.fr

ou par courrier : Communauté de Communes du Genevois - Archparc – Bâtiment Athéna - 38 rue Georges de Mestral - 74160 Archamps

Renseignements auprès de Marion DUCLOS-COMESTAZ – Directrice des dynamiques territoriales. Tel : 06 46 89 23 48

Date limite de candidature : 07/08/2022